



Service du Greffe

105, rue de la Mairie, Saint-Rémi, Québec J0L 2L0
Tél. : 450 454-3993, poste 5112 Fax : 450 454-7978
www.ville.saint-remi.qc.ca

AVIS PUBLIC

Règlement # V 507-6-17 modifiant le règlement sur les Plans d'implantation et l'intégration architecturale # V 507-09 et ses amendements (Zone AR-2)

Avis public est donné de ce qui suit :

Lors d'une séance tenue le 15 mai 2017, le conseil municipal a adopté le règlement numéro V 507-6-17 intitulé : « Règlement modifiant le règlement sur les Plans d'implantation et d'intégration architecturale # V 507-09 et ses amendements (Zone AR-2) ».

Conformément à la Loi, le règlement numéro V 507-6-17 a reçu l'approbation de la Municipalité Régionale de Comté des Jardins-de-Napierville qui émettait le certificat de conformité à l'égard de ce règlement en date du 15 juin 2017.

Ce règlement a été expédié auprès de la MRC des Jardins-de-Napierville.

Il entre en vigueur conformément à la Loi.

Donné à Saint-Rémi, ce 23 juin 2017

Diane Soucy, OMA
Greffière